

# **Fédérations syndicales des cheminots**

## **CGT – UNSA – SUD Rail – CFTD**

---

**Monsieur F. NOGUE**  
**Directeur Ressources Humaines**  
**de la SNCF**  
**34 Rue du commandant Mouchotte**  
**75699 PARIS CEDEX 14**

Objet : DCI Nationale

Paris, le 04 Janvier 2010

Monsieur le Directeur,

De nombreuses actions revendicatives se sont déroulées durant toute l'année 2009 au plan professionnel et interprofessionnel. Elles exigeaient des réponses fortes de la part du gouvernement, du patronat et de la direction de la SNCF pour que les salariés, les cheminots, les retraités, les privés d'emploi ne fassent pas les frais de la crise.

A la SNCF, dans le cadre du processus revendicatif engagé, les cheminots sont toujours en attente de réponses à leurs revendications.

C'est à ce titre que nos Fédérations CGT, UNSA, SUD Rail, CFTD, conformément à l'article 4-2 du titre II du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, vous déposez une demande de concertation immédiate.

Les réorganisations et restructurations en cours ou programmées créent de nombreux dysfonctionnements. Elles continuent de provoquer mécontentement, inquiétudes, interrogations des personnels sur leur avenir et sur celui de l'entreprise publique SNCF.

Votre politique menée au pas de charge en refusant d'entendre les propositions des organisations syndicales, voit la mise en place des EIC, la tentative de création d'établissements multi-métiers voire mono activité, la spécialisation des métiers d' ASCT et ADC par produits, les réorganisations à l'Infra, la création de la branche « gares et connexions », l'abandon d'une partie du wagon isolé. Ces évolutions ne sont pas sans conséquences sur la transformation en profondeur de l'EPIC SNCF avec une structuration verticale en branches distinctes.

L'application de cette stratégie à l'activité Fret entraîne un recul sans précédent de son chiffre d'affaires et de ses parts de marché, contradictoire avec les objectifs du « Grenelle d'Environnement » et amplifiant la désertification économique de certaines régions.

Nos Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail, CFTD exigent un changement radical des politiques menées depuis plusieurs années. Cela passe par une autre organisation de la production, des moyens humains, matériels, financiers pour pérenniser et développer cette activité.

La déstructuration des métiers et de leur réglementation qu'elle induit est préjudiciable aux intérêts de notre entreprise et du service public SNCF.

De plus, ces dernières semaines, nos fédérations ont eu l'occasion de vous rappeler les différentes revendications spécifiques aux différents métiers de cheminots et les mouvements, souvent unitaires, touchant ces diverses catégories qui ont eu lieu (nationalement ou dans diverses régions).

**La baisse importante des effectifs** accompagnée des prévisions de nouvelles réductions d'emplois pour 2010, le non respect de la réglementation du travail et de dispositions statutaires, la précarité, dégradent les conditions de travail des cheminots et induisent de la souffrance au travail.

Nos Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT exigent une politique de l'emploi permettant d'assurer et de réaliser la charge de travail dans de bonnes conditions, d'améliorer la qualité du service et la sûreté.

Ces éléments sont autant de facteurs essentiels au maintien d'un haut niveau de sécurité tout comme le respect du statut et des engagements pris par l'entreprise.

**Sur les salaires et pensions**, face à l'aggravation au quotidien des difficultés, le pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités doit être préservé et amélioré.

Les Fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT revendiquent une véritable négociation salariale dès janvier 2010.

**Revaloriser les salaires**, développer l'emploi sont incontournables pour le retour de la consommation, le développement économique, celui des activités et pour le financement du régime spécial de protection sociale des cheminots.

**Concernant les facilités de circulation**, nous exigeons un retour à la gratuité et l'annulation de l'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Une table ronde nationale sur ce dossier doit se tenir.

L'ensemble de ces points constitue des motifs de conflictualité sociale dans l'entreprise.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

CGT	UNSA	SUD-Rail	CFDT
D.LE RESTE	JD.BIGARNE	A.CAMBI	D.AUBRY